

# Stop aux caddies test !

Actuellement des contrôles (appelés caddies formation) sont effectués dans nos établissements.

Le principe : une personne rémunérée ayant la maîtrise des techniques de voleur, piège les hôtesse de caisse en cachant des articles ou modifiant les étiquettes.

L'objectif avoué : « il n'est pas de sanctionner les hôtesse mais de les sensibiliser aux techniques de vol ».

L'objectif non avoué : il est d'évaluer les contrôles fait par les hôtesse, des caddies de nos clients.

La finalité : il n'y a pas sanction (???) mais le travail des hôtesse est une nouvelle fois remis en cause.



**Rappel** : Les attributions d'une hôtesse de caisse, conformes à la convention collective sont :

- Elle perçoit le montant des achats des clients.
- Elle vérifie la validité du mode de paiement.
- Elle enregistre les achats selon les modalités du matériel de caisse.
- Elle assure les opérations d'ouverture, de fermeture de caisse, de prélèvements.
- Elle assure la propreté et le maintien en bon état du poste de caisse.
- Elle accueille et traite les clients avec l'attitude adéquate.

**A aucun moment, il n'est notifié qu'elle doit surveiller le contenu des caddies afin de lutter contre la démarque inconnue.**

## Action

C'est pourquoi nous invitons le personnel des caisses, à ne plus vanter ni même essayer de placer les cartes de fidélité aux clients, tant que ces contrôles existeront !!!



**Si ce boycott ne suffisait pas à faire stopper ces tests, nous appellerons les hôtesse de caisses à une autre forme d'action !!!**

Pour lutter contre cette démarque, les établissements ont investi de façon importante dans des systèmes de vidéosurveillance. A quoi servent-ils, si plus personne n'est là pour visionner !

Pour freiner ou stopper cette démarque inconnue, pourquoi ne supprime-t-on pas les caisses «sco» qui alimentent certainement plus, le taux de vol.

**Nous voulons que ces contrôles cessent immédiatement !!!**

Le travail des hôtesse de caisse est assez contraignant comme ça !